



Tous ensemble vers un
mouvement de jeunesse sans tabac
Feuille de route

*Generations
Sans
Tabac*

Un mouvement de jeunesse sans tabac » s’inscrit dans une politique plus large en matière de tabagisme dans votre association de jeunesse, qui s’appuie sur 4 stratégies, à savoir l’éducation, les interventions environnementales, les règles, le suivi et l’accompagnement. Pour en savoir plus, consultez le site www.gezondleven.be.

En faisant de votre association de jeunesse un environnement sans tabac, vous contribuez à la création d’une génération sans tabac. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.generationssanstabac.be.

Ensemble vers un mouvement de jeunesse sans tabac, feuille de route

Cette publication est une adaptation de celle réalisée par le Vlaams Instituut Gezond Leven.

AUTEUR

Dries Vandenbempt

ÉDITEUR RESPONSABLE

Fonds des Affections Respiratoires (FARES), asbl
Professeur Jean Paul Van Vooren
Rue de la Concorde 56
1050 Bruxelles

© 2018, Vlaams Instituut Gezond Leven asbl, Tous droits réservés

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite et/ou rendue publique par impression, photocopie, microfilm ou tout autre moyen sans l’autorisation écrite préalable de l’éditeur. À des fins éducatives, pédagogiques et sociales qui ne revêtent pas un caractère commercial, tout ce matériel peut être utilisé librement pour autant que la source de la publication soit correctement indiquée.

Table des matières

Introduction	4
Pourquoi une association de jeunesse sans tabac ?	4
Qu'est-ce qu'une association de jeunesse sans tabac ?	4
Contribuez à une Génération sans tabac.	5
Créez un environnement sans tabac en 7 étapes.	5
Étape 1 : Créez une large adhésion	6
Comment créer une large adhésion ?	6
Membres	7
Administration et direction de l'association de jeunesse	7
Parents de membres et tiers... ..	7
Astuces pour créer une large adhésion pour une association de jeunesse sans tabac	7
Vous êtes prêt à entamer des démarches vers une association de jeunesse sans tabac.....	7
Étape 2 : Analysez la situation initiale	8
Recueillez des opinions	8
Que faites-vous déjà ?	9
Étape 3 : Définissez les priorités et les objectifs	10
Que voulons-nous atteindre ? Formulez les objectifs.....	10
Étape 4 : Élaborez des mesures	11
Définissez votre nouvelle politique sans tabac	12
Convenez d'une procédure d'exécution	12
Signalisation et modifications de l'association de jeunesse	12
Communiquez votre nouvelle politique en temps utile.....	12
Arrêter de fumer	13
Établissez un calendrier	13
Étape 5 : Mettez en œuvre les mesures prévues	14
Choisissez le bon moment pour mettre en place vos mesures.....	14
Étape 6 : Évaluez et corrigez le cap	15
Comment procéder à l'évaluation ?	16
Étape 7 : Ancrez votre démarche dans la politique	17
Annexe	18
Annexe 1 : Tous ensemble vers une association de jeunesse sans tabac : mission réussie	18

Introduction

Un mouvement de jeunesse est un espace dédié aux enfants qui peuvent s'y donner à cœur joie. Un endroit où les enfants peuvent découvrir le monde par le jeu. Les enfants imitent les comportements de leurs aînés. Si les enfants voient de nombreuses personnes fumer dans leur entourage immédiat, il y a de fortes chances qu'ils fument également plus tard. Vous voulez transformer votre mouvement de jeunesse en un environnement sans tabac ? Ou faire un premier pas dans cette direction ? En suivant cette feuille de route, vous pouvez lancer cette dynamique.

Cette feuille de route a été élaborée au départ de projets pilotes menés avec des associations de différentes communes. Vous êtes curieux de découvrir les expériences pratiques d'autres mouvements de jeunesse ? Abonnez-vous à la lettre d'informations Générations sans tabac pour rester informé.

Pourquoi une association de jeunesse sans tabac ?

La loi interdit de fumer dans le local, les tentes, les chapiteaux et autres espaces clos. À l'extérieur, fumer est autorisé alors que de nombreux enfants et jeunes y passent une grande partie de leur temps. Les enfants imitent les comportements de leurs aînés, qu'ils soient membres de la direction, animateurs et parents.

Si les enfants voient fumer, ce comportement leur semblera normal, voire banal, et agréable. Ils penseront que fumer est probablement un élément de la vie plutôt qu'une dépendance dont l'issue peut être mortelle. En transformant votre site en un environnement sans tabac, également à l'extérieur, vous donnez le bon exemple aux enfants qui seront ainsi plus résistants à la tentation de commencer à fumer plus tard. Vous trouverez d'autres raisons d'opter pour un mouvement de jeunesse sans tabac dans l'argumentaire « Tous ensemble vers une association de jeunesse sans tabac ».

Qu'est-ce qu'un mouvement de jeunesse sans tabac ?

Un mouvement de jeunesse sans tabac signifie qu'il est interdit de fumer sur l'ensemble du site (à l'exception peut-être de zones fumeurs hors de la vue des enfants). Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

- ▶ Il est interdit de fumer sur tout l'ensemble du site, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (à l'exception peut-être d'une zone fumeurs hors de la vue des enfants).
- ▶ Tout le monde respecte les règles en vigueur dans le mouvement de jeunesse sans tabac. Tous les membres de la direction, les animateurs, les membres, les parents, les visiteurs...
- ▶ Des panneaux ou une autre signalisation indiquent que le site est un environnement sans tabac et la nouvelle politique sans tabac est clairement mentionnée dans le règlement de l'association.
- ▶ L'e-cigarette est également incluse dans cette politique sans tabac. Il est ainsi plus facile de respecter les nouvelles règles en garantissant plus de clarté.

Un mouvement de jeunesse sans tabac est recommandé. Un environnement 100 % sans tabac n'est pas encore réalisé ? Commencez par faire un premier pas dans cette direction.

Contribuez à une Génération sans tabac

Transformer votre association ou mouvement de jeunesse en un environnement sans tabac ou faire un premier pas dans cette direction vous permet de contribuer à la création de la première génération sans tabac. Le mouvement « Générations sans Tabac » œuvre pour une société où les enfants peuvent grandir sans être exposés à la fumée nocive du tabac et sont ainsi plus résistants à la tentation de fumer plus tard.

Chaque semaine, des centaines d'enfants et de jeunes deviennent dépendants du tabac. Tous ensemble, en donnant le bon exemple et en transformant les lieux qui accueillent des enfants en environnements sans tabac, nous pouvons faire en sorte que ceux-ci ne succombent pas à la tentation. Tout le monde peut y contribuer.

Sur le site web de Générations sans Tabac, vous trouverez divers supports que vous pouvez utiliser pour transformer votre site en environnement sans tabac ou pour mettre en œuvre une première étape dans cette direction, que ce soit des affiches ou des brochures. Utilisez le logo de Générations sans Tabac et indiquez que vous contribuez à la création d'une génération d'enfants et de jeunes sans tabac.

Vous voulez faire de votre mouvement de jeunesse un environnement 100 % sans tabac ou seulement avec quelques zones fumeurs hors de la vue des enfants et des jeunes ? Demandez alors le label et montrez à tous que vous êtes un environnement sans tabac.

Pour en savoir plus, visitez le site www.generationssanstabac.be.

Créez un environnement sans tabac en 7 étapes.

En sept étapes, vous faites de votre mouvement de jeunesse un environnement sans tabac ou vous faites un premier pas dans cette voie. Dans l'annexe 1 vous trouverez une liste des différentes étapes où vous pourrez cocher les mesures déjà prises pour suivre votre évolution. Ces étapes sont :

PLAN D'ACTION QUALITE DE VIE



© FARES – GEZOND LEVEN 2018

Étape 1 : Créez une large adhésion

Vous voulez contribuer à la création d'un monde où les enfants grandissent dans un environnement sans tabac et ne soient pas tentés de commencer à fumer ? Vous voulez prendre des mesures pour que votre association ou mouvement de jeunesse soit sans tabac ? C'est fantastique. Avant de vous lancer dans cette aventure, il est important de créer une large adhésion et d'obtenir le plus de soutien possible de toutes les parties prenantes. Avec un peu de soutien, vous irez tellement plus loin ! Grâce à une large adhésion,

- chaque intervenant aura le sentiment d'être entendu et impliqué ;
- chaque partie est motivée par la création d'une association de jeunesse sans tabac ;
- le projet devient incontournable et « vit » vraiment.

Comment créer une large adhésion ?

Expliquez pourquoi vous voulez créer un mouvement de jeunesse sans tabac. En expliquant à tous pourquoi vous souhaitez vous engager dans cette voie, vous vous assurez d'une large adhésion. Ainsi la mise en œuvre de votre projet et de la dynamique sera facilitée. Expliquez que vous entendez montrer le bon exemple aux enfants qui pourront ainsi jouer et apprendre dans un environnement sain.

Si vous donnez toutes ces explications et que vous êtes convaincu des avantages d'un mouvement de jeunesse sans tabac, tout le monde en comprendra l'importance et prendra les mesures nécessaires. Utilisez l'argumentaire « Tous ensemble vers un mouvement de jeunesse sans tabac » sur www.generationssanstabac.be. Vous y trouverez différentes raisons de franchir le pas et la réponse à de nombreuses questions qui peuvent vous aider à enthousiasmer vos interlocuteurs à l'idée de participer à ce grand projet.

À qui devez-vous vous adresser ? Prenez notamment en considération :

L'administration et la direction du mouvement de jeunesse

Leurs membres jouent un rôle essentiel. Ils décident des mesures à déployer vers un site sans tabac. Après tout, ils seront des acteurs clés pour assurer le respect des nouvelles règles qui permettront de transformer votre mouvement de jeunesse en un environnement sans tabac. Il est important qu'ils donnent le bon exemple.

Que pouvez-vous faire pour les sensibiliser :

- Envoyez une **lettre** / un **e-mail** / un **message** aux membres du conseil d'administration ou de la direction. Vous trouverez un exemple d'e-mail sur www.generationssanstabac.be.
- **Entretenez**-vous personnellement avec les membres de la direction après une activité.
- Lors d'une réunion du conseil d'administration, **présentez** votre mouvement de jeunesse sans tabac, avec votre argumentation. Pour vous aider, une présentation est disponible www.generationssanstabac.be.
- Partagez **l'exemple d'un autre de jeunesse** sans tabac. Vous trouverez différents exemples sur le site web de Générations sans Tabac.

Les membres

Ils doivent également participer à votre projet. Certainement les membres les plus âgés. Ils sont des acteurs clés pour le respect des nouvelles règles. Que pouvez-vous faire pour les sensibiliser :

- **envoyez-leur un e-mail ou un message** avec les arguments en faveur d'un mouvement de jeunesse sans tabac et ce que vous attendez d'eux. Ces textes peuvent vous aider.
- organisez un **entretien** personnel où vous mentionnerez les raisons de devenir un environnement sans tabac.

Parents de membres et tiers...

N'hésitez pas à faire appel au soutien des (grands-) parents et des tiers. Ils permettront de faire respecter les nouvelles règles. Invitez-les à participer à cette grande initiative !

Que pouvez-vous faire pour les sensibiliser :

- Envoyez une **lettre / un e-mail / un message** avec les nouvelles règles, votre motivation et ce que vous attendez d'eux.
- organisez un **entretien** personnel lorsqu'ils viennent chercher leurs (petits) enfants.

Astuces pour créer une large adhésion pour un mouvement de jeunesse sans tabac

- La communication est la clé du succès. Faites régulièrement des mises à jour. Abordez le sujet d'une manière positive. Parlez toujours d'un environnement « sans tabac » et non d'une interdiction de fumer. Revenez toujours aux raisons pour lesquelles vous souhaitez créer un environnement sans tabac et référez-vous à Générations sans Tabac : nous voulons donner le bon exemple aux enfants. Parce que ces derniers imitent les comportements de leurs aînés, même s'il s'agit de fumer. De plus, nous voulons que tout le monde puisse jouer et apprendre dans un environnement sain. Vous pouvez également utiliser l'argumentaire « Tous ensemble vers une association de jeunesse sans tabac » que vous trouverez sur www.generationssanstabac.be.
- Écoutez les réactions et commentaires des personnes sceptiques et utilisez-les pour améliorer votre mouvement de jeunesse sans tabac.
- Créer une large adhésion ne se fait pas en un jour. Vous rencontrerez sans doute une certaine résistance, mais ce n'est pas une raison pour laisser tomber. Prenez votre temps.
- Inscrivez votre nouvelle action dans le prolongement d'une politique existante. Vous pouvez par exemple faire le lien avec la fonction éducative de votre mouvement de jeunesse ou le lien entre le tabac et les déchets ou un environnement de jeu plus sûr.

Vous êtes prêt à entamer des démarches vers un mouvement de jeunesse sans tabac

Vous souhaitez vous engager dans l'aventure vers un mouvement de jeunesse sans tabac ? Vous avez désormais tous les éléments pour vous lancer !

Vous pouvez inscrire ce point à l'ordre du jour d'une réunion de concertation prévue. Vous disposez d'une capacité suffisante ? Vous pouvez alors mettre sur pied un groupe de travail avec quelques personnes enthousiastes prêtes à vous soutenir. Essayez de composer un groupe diversifié avec des membres de l'administration, des parents, des membres de la direction...

Étape 2 : analysez la situation initiale

Lors de cette étape, vous découvrirez ce qui est nécessaire pour faire de votre mouvement de jeunesse un environnement sans tabac. Avez-vous déjà entrepris des mesures relatives au tabagisme par le passé ? Quels enseignements en avez-vous tirés ? Cette analyse vous permettra de prendre des mesures ciblées et d'obtenir les résultats escomptés.

Recueillez des opinions

Tout le monde ne sera pas si enthousiaste à l'idée d'un mouvement de jeunesse sans tabac. Recueillez dès lors les opinions et les avis des différentes parties prenantes : parents, membres, direction... Que pensent-ils d'un mouvement de jeunesse sans tabac ?

Vous pouvez recueillir ces opinions de diverses manières. Voici quelques possibilités :

- parlez aux parents, membres, direction pendant les pauses ou lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants/membres ;
- demandez l'avis de la direction, des membres, des parents... lors d'une réunion de concertation ;
- votre association utilise-t-elle les médias sociaux ? Diffusez un questionnaire en ligne pour recueillir les opinions.

Ce modèle peut vous aider à répertorier les opinions :

Comment ça se passe chez nous ?

Notez qui fume, où et quand. (N'oubliez pas de vérifier quels sont les endroits où le sol est le plus jonché de mégots de cigarettes)

Quel accueil est réservé à l'initiative de transformer le site en environnement sans tabac ?

Quelles sont les principales questions que nous recevons en ce qui concerne la transformation de l'association de jeunesse en un environnement sans tabac ?

Qui formule cette question ?	Question :
La direction, les parents... ?	

Quelles sont les objections les plus fréquentes ?

Ces objections sont formulées par la direction, les parents...	Objections :

Quelles sont les réactions positives les plus courantes ?

Les réactions positives proviennent de la direction, des parents...	Réactions positives :

Que faites-vous déjà ?

Il se peut que vous ayez déjà pris des mesures en matière de tabagisme. Dressez-en une courte liste. Vous pouvez ainsi visualiser où vous en êtes et quelles mesures vous pouvez entreprendre. Inscrivez-les dans le modèle ci-dessous. Les questions suivantes peuvent vous aider à remplir ce modèle.

- ▶ Avez-vous fixé des règles en matière de tabagisme sur votre site ou lors d'activités ?
- ▶ Avez-vous disposé des affiches ou des posters qui dissuadent de fumer ? Ou disposez-vous d'une signalisation qui incite à ne pas fumer dans les zones non-fumeurs ?
- ▶ Avez-vous enlevé les cendriers sur votre site ou disposez-vous d'une zone fumeurs séparée et clairement signalée ?
- ▶ Encouragez-vous vos membres, leurs parents et la direction à donner le bon exemple en ce qui concerne le tabagisme ?

Où en sommes-nous aujourd'hui :

Votre politique et vos règles actuelles en matière de tabac :

Décrivez ou copiez ici la politique et les règles actuelles en matière de tabac :

Quelles mesures avons-nous déjà prises ?

Décrivez brièvement les enseignements que vous avez tirés de ces mesures prises par le passé. Tenez-en compte lors de la mise en place de nouvelles mesures.

Étape 3 : définissez les priorités et les objectifs

Il n'est pas raisonnable de vouloir vous précipiter pour faire de votre site un environnement sans tabac. De quoi avez-vous besoin pour prendre la bonne décision ?

Que voulez-vous atteindre ? Formulez les objectifs

Vous êtes prêt à créer un environnement 100% sans tabac (avec éventuellement des zones fumeurs hors de la vue des enfants) ? Vous pouvez alors utiliser l'exemple d'objectif repris ci-dessous.

Objectif principal

À partir du [date], [nom du mouvement de jeunesse] deviendra un environnement sans tabac. Les enfants imitent les comportements de leurs aînés, y compris le tabagisme. C'est pourquoi nous vous invitons à ne pas fumer sur l'ensemble du site / sur l'ensemble du site à l'exception des zones fumeurs clairement indiquées (ceci s'applique également à l'e-cigarette). Ces règles s'appliquent 24h sur 24, 7 jours sur 7, à toute personne qui entre sur le site. Ainsi, nos enfants ne sont plus exposés à la fumée nocive du tabac et la cigarette perd de son attrait auprès des plus jeunes.

Vous avez remarqué à l'étape 2 qu'il n'est pas possible de créer un environnement 100 % sans tabac ? Faites donc un premier pas dans la bonne direction. Ce premier pas devient alors votre objectif :

- ▶ un premier week-end sans tabac ;
- ▶ ne pas fumer en uniforme dans le mouvement de jeunesse ;
- ▶ les membres de la direction s'engagent à ne pas fumer en présence d'enfants ;
- ▶ ...

Veillez noter que vous pouvez mesurer votre objectif (par exemple toutes les personnes en uniforme). Établissez également un calendrier pour votre objectif (par exemple à partir du 1^{er} septembre).

Étape 4 : élaborer des actions

Votre mouvement de jeunesse sans tabac devient désormais réalité.

Quelles mesures prenez-vous pour réaliser l'objectif de l'étape 3 ? Afin de maximiser les chances d'atteindre cet objectif, il est préférable d'opter pour un mix de plusieurs mesures. Celles-ci sont :

Définissez votre nouvelle politique sans tabac

- Élaborez de nouvelles règles. Elles doivent être claires et de préférence sans exception. Il est plus facile de communiquer et de faire respecter des règles explicites.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez tester ces règles auprès des parents... Par exemple, lors de pause pendant les activités ou lors d'une journée « portes ouvertes » sur le camp.
- Mentionnez éventuellement votre nouvelle politique et vos nouvelles règles en matière de tabac dans votre règlement.

Convenez d'une procédure d'exécution

Que se passe-t-il si un membre, la direction ou un parent ne respecte pas les nouvelles règles ? Que faire ? Pensez-y au préalable.

- Déterminez à l'avance qui s'adresse aux fumeurs.

Expliquez aux membres de la direction le rôle qui leur est dévolu dans le cadre de la communication avec les membres et les parents, ainsi que la façon de transmettre le message. Vous pouvez le faire en déterminant un point à l'ordre du jour d'une réunion de concertation ou par e-mail. Consacrez davantage de temps et d'attention à ces points pendant les premières semaines après la mise en œuvre. Si vous procédez de façon systématique et minutieuse dès le début, les règles seront mieux respectées.

- **Il est important de s'adresser amicalement aux personnes qui fument sur votre site.** Faites-le directement si vous voyez quelqu'un fumer, pas par la suite. Soyez discret et rendez-vous directement auprès de la personne concernée.
 - Partez du principe que cette personne n'est pas encore au courant des nouvelles règles. Le plus simple consiste à lui demander si elle est informée de la nouvelle politique du site en matière de tabac.
 - Expliquez-lui les nouvelles règles, indiquez-lui où elle peut encore fumer et pourquoi le site est sans tabac. Mettez l'accent sur le comportement que vous voulez que cette personne adopte.
 - N'entamez pas de discussion sur les nouvelles règles. Si cette personne émet des réserves, indiquez-lui à qui et où elle peut s'adresser. Par exemple en envoyant un e-mail à la direction.
- Demandez aux parents et aux membres visiteurs de se rappeler mutuellement les nouvelles règles et la raison de leur existence.

Communiquez votre nouvelle politique en temps utile

Avant de mettre en œuvre vos nouvelles règles, informez-en tout le monde. Expliquez à tout le monde quelles sont les nouvelles règles et ce que vous attendez d'eux.

- Pensez à la façon d'informer tous les acteurs du mouvement de jeunesse (également les parents et les visiteurs) à propos de votre nouvelle politique sans tabac et des attentes que vous placez en eux. À cet effet, utilisez les moyens de communication de votre association comme le site web, l'e-mail, Facebook, WhatsApp... Plusieurs supports sont disponibles sur www.generationssanstabac.be pour vous aider. Mentionnez également les personnes à qui ils peuvent adresser leurs éventuelles questions.
- N'oubliez pas d'informer les partenaires externes. Pensez à la commune... Eux aussi doivent respecter ces nouvelles règles. Présentez éventuellement votre association au conseil communal de la jeunesse.
- Utilisez les médias locaux (comme le journal communal) pour faire savoir à tout le monde que vous faites de votre association de jeunesse un environnement sans tabac. Contactez les médias locaux, le journal local, les magazines locaux... ou envoyez-leur un communiqué de presse. Et contactez la commune pour insérer un article dans le journal communal. Ainsi, votre association fera l'objet de nombreuses attentions positives.
- Communiquez de façon positive :
 - Parlez d'un environnement sans tabac, pas d'une interdiction de fumer.
 - Faites référence à « Générations sans tabac » et dites que vous voulez donner le bon exemple aux enfants et les protéger.
 - Précisez explicitement que les nouvelles règles ne visent pas à stigmatiser les fumeurs, mais à donner le bon exemple aux enfants.
 - Soulignez les faits. Comme le fait que les enfants adorent imiter leurs aînés, y compris le comportement tabagique. Voir fumer incite à fumer plus tard.
 - Mettez-vous à la place de la personne avec qui vous communiquez. Comment accueille-t-elle les nouvelles règles ? Par exemple, un fumeur qui a le sentiment que sa liberté est mise à mal.
 - Rappelez-vous que les fumeurs qui émettent des résistances argumentent souvent à propos de leur dépendance. Dans ce cas, mieux vaut trancher et les inviter amicalement à coopérer.
 - Les fumeurs ne doivent pas arrêter de fumer pour créer un environnement sans tabac.

Signalisation et modifications du mouvement de jeunesse

Quelles modifications sont nécessaires pour que votre mouvement atteigne son objectif ?

- Enlevez les cendriers des zones non-fumeurs.
- Placez des panneaux et une signalisation. Faites-le bien sûr dans les endroits où de nombreuses personnes fumaient. Vous voulez créer un environnement sans tabac ? Demandez alors le label de Générations sans tabac et faites savoir que votre site est sans tabac. Vous pouvez le faire sur www.generationssanstabac.be
- Vous louez votre site ? Il convient dans ce cas de faire participer les propriétaires du site aux changements apportés au site.

Arrêter de fumer

Les fumeurs ne doivent pas arrêter de fumer pour transformer votre mouvement de jeunesse en un environnement sans tabac. En revanche, un mouvement de jeunesse sans tabac peut motiver les fumeurs à arrêter de fumer. Vous pouvez ainsi offrir votre aide aux fumeurs qui veulent arrêter de fumer. Pour ce faire, proposez-leur de visiter les sites :

- www.tabacstop.be où ils trouveront toutes les informations sur les meilleures façons de s'arrêter de fumer.
- <https://repertoire.fares.be> sur lequel ils pourront trouver, selon leur région, un tabacologue celui-ci est une personne formée pour aider les fumeurs à arrêter de fumer.

N'oubliez pas que les fumeurs sont toujours les bienvenus. Vous leur demandez simplement de respecter les nouvelles règles. Plus ces nouvelles règles seront claires et connues, mieux elles seront respectées.

Établissez un calendrier

Dès que vous savez exactement quelles actions mettre en œuvre, regroupez-les dans un planning. Ce dernier étant votre itinéraire ou scénario, assurez-vous dès lors qu'il est suffisamment concret. Votre planning doit absolument inclure les éléments suivants :

- Qui est responsable de l'action ?
- Quel est le calendrier de cette action ?
- Éventuellement le budget dont vous disposez pour cette action.

Les éléments mentionnés ci-dessous vous aideront à élaborer votre action :

Action :

Donnez un titre concret à cette action : p. ex. « Des panneaux doivent être affichés à l'entrée et dans des endroits bien en vue du site afin que tout le monde sache clairement qu'il s'agit d'un environnement sans tabac ».

Responsable de l'action :

Qui est responsable de l'action ? Par exemple, un membre de la direction : Jean.

Quel en est le calendrier :

Quel est le calendrier de cette action ? Par exemple, 2 mois avant le lancement de votre association ou mouvement de jeunesse sans tabac, déterminez les emplacements des panneaux et leur nombre (tâche effectuée par Jean) : 1,5 mois avant, passez commande (tâche effectuée par Jean) ; le jour avant le lancement de votre association de jeunesse sans tabac, placez les panneaux (tâche effectuée par Jean et Quentin).

Prix de revient :

Budget estimé. Par exemple le coût des panneaux.

Étape 5 : déployez les actions prévues

Il est temps d'agir. Déployez vos actions sur la base de votre planning. Il peut être utile de nommer quelqu'un pour les coordonner afin d'assurer le suivi de votre plan d'action. Ainsi, des ajustements peuvent être apportés, le cas échéant.

Dans le cadre de la mise en œuvre de vos actions, la manière de communiquer est très importante. Portez-y dès lors toute l'attention voulue.

Choisissez le bon moment pour mettre en place vos actions.

Quand allez-vous introduire les nouvelles règles ? Choisissez le bon moment :

- au début d'une nouvelle année d'activité ;
- lors d'un grand événement, une fête ou après un camp ;
- lors de modifications sur le site ou de réaménagements.

Il existe différents moments où vous pouvez mettre en œuvre vos nouvelles règles. Mais faites-en certainement un moment festif.

Étape 6 : évaluez et corrigez le cap

Comme cela se passe-t-il avec les nouvelles règles ? Évaluez le résultat, mais également le processus et corrigez le cap si nécessaire. Il existe plusieurs façons d'évaluer vos nouvelles règles. Vous pouvez par exemple le faire à l'aide d'un vélo :



Posez-vous les questions suivantes :

- **Compteur kilométrique** : l'objectif est-il atteint ?
- **Pédales** : Quelles en sont les raisons ? Les gens sont-ils suffisamment informés et les règles sont-elles suffisamment claires ?
- **Dynamo** : Quel était le moteur ? Qui était la force motrice : le groupe de travail, un membre de la direction...
- **Freins** : Qu'auriez-vous pu mieux faire ? Qu'est-ce qui vous a ralenti ?
- **Porte-bagages** : Tout le monde a-t-il collaboré ? Les gens ont-ils respecté les règles ? L'exécution des règles s'est-elle bien déroulée ?
- **Phare** : Quelles zones d'ombre souhaitez-vous éclairer ? Quels points voulez-vous examiner plus avant ? Une signalisation suffisante a-t-elle été mise en place et tout a-t-il été clairement communiqué ?
- **Roues** : Quelle est votre destination ? Quelle est la prochaine étape vers un site entièrement sans tabac ? Quelles leçons en avez-vous tirées ?
- **Guidon** : Comment pouvez-vous corriger le cap ? Quelles adaptations sont-elles nécessaires ?

Comment procéder à l'évaluation ?

Vous pouvez recueillir les informations de différentes manières.

- Parlez aux parents, aux membres, à la direction pendant la pause de leurs activités, lors de la journée « portes ouvertes » du camp.
- Parlez de votre mesure lors d'une réunion de concertation avec la direction.
- Votre association utilise-t-elle les médias sociaux ? Diffusez un questionnaire en ligne pour recueillir les informations.

Étape 7 : ancrez votre démarche dans la politique

Une association de jeunesse sans tabac n'est pas une initiative isolée. Elle s'inscrit dans le cadre d'un mouvement, d'une politique plus large.

Établissez le lien avec d'autres actions en faveur d'un environnement de jeu alliant santé et sécurité. Pensez à des mesures en matière d'exercices physiques, d'alimentation saine, de harcèlement...

Ou faites le lien avec la protection contre l'incendie. Si votre communication porte également sur la protection contre l'incendie, vous pouvez rappeler aux membres et aux parents de votre association que votre environnement est sans tabac.

Annexe

Annexe 1 : Tous ensemble vers un mouvement de jeunesse sans tabac : cochez les cases pour découvrir votre progression.

Étape 1 : Créez une large adhésion

- Au près de l'administration et de la direction
- Au près des membres
- Au près des parents et des tiers
- Un groupe de travail est mis sur pied ou cette initiative est systématiquement mise à l'ordre du jour des réunions

Étape 2 : Analysez la situation initiale

- Les opinions sont recueillies
- Inventoriez tout ce que vous faites déjà

Étape 3 : Définissez des priorités et des objectifs

- Nous connaissons l'objectif à atteindre. Un environnement 100 % sans tabac (avec des zones fumeurs hors de la vue des enfants) ou un premier pas dans cette voie.

Étape 4 : Élaborez des actions

- Des actions sont élaborées
- Des actions sont planifiées

Étape 5 : Déployez les actions prévues

- Les actions sont mises en œuvre
- Les actions sont communiquées en temps utile

Étape 6 : Évaluez et corrigez le cap

- Les actions sont évaluées
- Les actions sont corrigées

Étape 7 : Ancrez votre démarche dans la politique

- Inscrivez votre mouvement de jeunesse sans tabac dans le prolongement d'une politique plus large en matière de santé